



Compte-Rendu de la rencontre avec l'IA du mercredi 12 octobre 2011



Mercredi 12 octobre, une délégation intersyndicale composée de représentants du **SNUDI-FO**, du SNUIPP-FSU et du SGEN-CFDT a été reçue par l'Inspecteur d'Académie au sujet de la direction d'école.

L'intersyndicale est d'abord revenue sur les suppressions de postes d'EVS et d'aide à la direction en soulignant la conséquente aggravation des conditions de travail des directeurs d'école.

Le manque de ces personnels se fait cruellement sentir en cette rentrée dans les différentes écoles de notre département et la situation de nombreux collègues est alarmante.

L'annonce ministérielle de la création de 4000 postes au niveau national (89 pour l'Académie d'Amiens) frise le ridicule.

L'Inspecteur d'Académie a répondu que la répartition des 89 postes dans l'académie ainsi que les critères d'attribution à l'intérieur même du département n'étaient pas encore connus.

Il s'est engagé à communiquer de façon transparente quant à ces critères et à expliquer clairement le choix des écoles qui seront retenues.

Cette réponse reste évidemment bien insuffisante pour le **SNUDI-FO** qui maintient ses revendications : réemploi de tous les EVS et intégration de ces personnels dans un corps de la fonction publique d'Etat.

L'intersyndicale a ensuite alerté l'Inspecteur d'Académie sur la charge de travail de plus en plus lourde des directeurs d'école. La situation se dégrade depuis des mois, avec des exigences de plus en plus importantes : multiples enquêtes, projets d'école 2011-2014, gestion de l'aide personnalisée, emplois du temps, ...

Sur ce point, l'Inspecteur d'Académie s'est engagé à ce que les enquêtes auprès des écoles soient moins nombreuses. Elles ne seront lancées que si les renseignements ne sont pas déjà connus des circonscriptions. **L'Inspecteur d'Académie s'est également engagé à ce que les délais de réponse accordés aux collègues soient plus rationnels, au minimum une semaine pour répondre à une enquête par exemple.**

Le **SNUDI-FO** a également posé le problème rencontré par certains collègues quant au format des réponses transmises aux IEN. L'intersyndicale a enfin insisté sur les nombreuses pressions subies par les collègues directeurs dans certaines circonscriptions (appels incessants des IEN ou de leurs secrétaires, délais de réponse, ...).

L'Inspecteur d'Académie affirme que le format des envois aux IEN (papier, courrier électronique) ressort uniquement du choix des collègues et qu'il ne peut y avoir aucune exigence des IEN en la matière.

Concernant les problèmes récurrents rencontrés avec les IEN, l'Inspecteur d'Académie retient le principe d'une rencontre entre l'IEN concerné, l'Inspecteur d'Académie et les représentants syndicaux dans les locaux de l'inspection.

Le **SNUDI-FO** sera donc aux côtés des collègues et demandera audience auprès de monsieur l'Inspecteur d'Académie à chaque fois que cela s'avèrera nécessaire ■



SNUDI-FO 02 - 11 bis, rue de Fère - 02400 CHÂTEAU-THIERRY

☎ 03 23 83 32 07 - mél : snudi.fo02@orange.fr - <http://www.snudifo02.fr>

www.force-ouvriere.fr

